

La Bibliothèque
du 1

Le Miroir

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXIX. ÉDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B. C. BAS-CANADA MERCREDI MATIN. 2 JANVIER 1867. No. 95.

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
N. A. BOIVIN, FAILLI.
Les créanciers du failli assemblés ont adopté un acte de composition et de décharge voté par la majorité en nombre et les trois quarts du valeur de ses créanciers, et qu'à moins qu'opposition écrite ne soit produite le ou avant le QUINZIÈME jour de JANVIER prochain, l'agréé après les conditions qu'il renferme.
JOHN PLIMSOLL, Syndic.
Montreal, 16 décembre 1866—83 ds

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
JOHN BURNS, FAILLI.
Les créanciers du failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, 11, Place d'Armes, en cette cité, JEUDI, le TROISIÈME jour de JANVIER prochain, à TROIS heures P. M., pour l'arrangement final des affaires du failli en général.
JOHN PLIMSOLL, Syndic.
Montreal, 17 décembre 1866—84 ds

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
JAMES BROUGH, FAILLI.
Le soussigné a été nommé Syndic dans cette affaire et il demande que les réclamations soient produites dans deux mois de cette date.
JAMES COURT, Syndic Officiel.
Montreal, 15 décembre 1866—84 ds

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
GEORGE L. DICKINSON, de Montreal, marchand de bois, FAILLI.
Le soussigné a été nommé Syndic dans cette affaire et il demande que les réclamations soient produites dans deux mois de cette date.
JOHN WHYTE, Syndic Officiel.
Montreal, 17 décembre 1866—85 ds

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
W. H. GRANGE, du Côteau Landing, C. E., FAILLI.
Le soussigné a été nommé Syndic dans cette affaire et il demande que les réclamations soient produites dans deux mois de cette date.
JOHN WHYTE, Syndic Officiel.
Montreal, 17 décembre 1866—85 ds

Province de Canada,
District de Montreal.
Dans la Cour Supérieure.

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
BAZILIDE ROY, FAILLI.
AVIS est par le présent donné, que le Soussigné a déposé au Bureau de cette Cour un Acte de composition et de décharge exécuté par ses Créanciers, et que le VINGT-SIXIÈME jour de FÉVRIER prochain, à DIX heures de l'Avant-midi, en assemblée, un Conseil pourra être convoqué, à s'adresser à la dite Cour pour en obtenir une ratification de la décharge effectuée en sa faveur en vertu du dit acte.
BAZILIDE ROY, Failli.
Par
F. X. A. TRUDELL, Son Procureur ad litem.
Montreal, 15 déc. 1866. du 85.

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
JOHN McOWAN et DANIEL DRUMMOND, de Montreal, FAILLIS.
Les Créanciers des Faillis sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 1, Bâtisses Union, rue St. Sacrement, en la cité de Montreal, LUNDI, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1867, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public des faillites et l'arrangement de leurs affaires en général.
T. S. BROWN, Syndic Officiel.
Montreal, 21 décembre 1866—88 ds

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
JOHN CONNOLLY, de Beauharnois, Commerçant, FAILLI.
Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 1, Bâtisses Union, rue St. Sacrement, en la cité de Montreal, MARDI, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1867, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et l'arrangement de ses affaires en général.
T. S. BROWN, Syndic Officiel.
Montreal, 27 décembre 1866—94 ds

Acte concernant la faillite, 1864
Dans l'affaire de
TERENCE MOORE, de Montreal, Commerçant général, FAILLI.
Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 1, Bâtisses Union, rue St. Sacrement, en la cité de Montreal, MARDI, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1867, à TROIS heures de l'après-midi, pour l'examen public du failli et l'arrangement de ses affaires en général.
T. S. BROWN, Syndic Officiel.
Montreal, 27 décembre 1866—94 ds

Banque des Marchands.
AVIS est par le présent donné que le Département de la BANQUE D'ÉPARGNES de cette Institution sera ouvert aux affaires, MERCREDI prochain, le DEUX JANVIER.
Le taux d'intérêt sur les dépôts faits d'après les règlements de cette Banque, sera de CINQ PAR CENT, jusqu'à nouvel ordre.
Par ordre du Bureau.
Montreal, 26 décembre 1866—91 ds



CORPORATION DE MONTREAL

CHEMINS D'HIVER.
AVIS est par les présentes donné que les dispositions des Sections Nos. 15 et 17 du Règlement concernant les
TROTTOIRS
seront strictement mises en force pendant l'hiver.

Sec. 15.—Toutes les fois que, durant la saison d'hiver, la neige ou la glace se sera accumulée sur aucun des trottoirs de la dite Cité, ou au-dessus de ceux-ci, le sera du devoir du propriétaire, ou de la personne ayant la charge ou le soin de la maison ou bâtisse ou emplacement de vant lesquels cette accumulation se sera faite, de tailler la dite neige ou glace jusqu'à ce qu'elle soit à pas plus de six pouces au-dessus de la surface des dits trottoirs, et de manière qu'elle soit à un niveau uniforme avec la propriété voisine, à moins que l'Inspecteur de la Cité n'en ordonne ou le permette autrement sans une pénalité d'exécution pas vingt dollars pour chaque contravention. Pourvu que la dite neige ou glace pourra être rejetée sur la chaussée en face des dites maisons, bâtisses ou emplacements, mais dans ce cas, le propriétaire ou l'occupant ou la personne ayant le soin ou la charge des dites maisons, bâtisses ou emplacements, commensément, devra avoir soin de tailler ou soulever la dite neige ou glace en petits morceaux, et de les

Répandre d'une manière égale sur la surface de la dite chaussée.
Sec. 17.—Toutes les fois que la neige sera durcie, ou qu'on de la glace se sera formée sur aucun des dits trottoirs ou d'angle d'écou, dans la Cité, de manière à offrir du danger pour les passants, le sera du devoir du propriétaire ou occupant ou de la personne qui a le soin ou la charge de la maison, bâtisse ou emplacement devant lesquels les trottoirs se trouvant dans l'état susdit, d'y faire répandre des cendres, ou d'y faire tailler la glace ou neige durcie de manière à la rendre rotieuse, sous une pénalité d'exécution pas vingt dollars pour chaque contravention.
Par ordre,
P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel-de-Ville, 93 ai
Montreal, 29 décembre 1866.

Province du Canada.
AVIS PUBLIC.
DÉPARTEMENT DU RECEVEUR GÉNÉRAL
Ottawa, 19 Déc. 1866.

AVIS PUBLIC.
AVIS PUBLIC est par le présent donné que les NOUVELLES DÉBENTURES DE SEPT PAR CENT, souscrites conformément à l'annonce du 10 août dernier, sont maintenant PRÊTES À ÊTRE DELIVRÉES et les détenteurs de CERTIFICATS TRANSMIS de ce Département peuvent les rendre et recevoir à leur place leurs Débentures, soit en personne ou par leur Procureur.
L'émision de ces débentures ayant tout-à-fait cessé, aucune autre souscription ne peuvent être reçues.
T. D. HARRINGTON, D. R. G.
93—ai

Patins! Patins! Patins!
A VENDRE AU
No. 36, CARRE VICTORIA.
Le nouveau Patin Prince de Galles fait à ordre Patins aiguillés et renouvelés
Lames de Patins faites à ordre
Courroies pour lames de Patins
Courroies de Support et Genouillères
Pointes pour cannes de toute description
Grappins de toute description.
Toujours en main ou fait à ordre au No. 36, CARRE VICTORIA, Montreal.
m k—89

PATINS! PATINS!! PATINS!!
Venant d'être reçus par le soussigné,
1,000 PAIRES DE PATINS
Des manufactures de Plaster, Moulton, Cam, Baker, etc., etc.
Prix très-bas et variant depuis 20 centimes jusqu'à \$1.
A. A. C. LARIVIERE.
Nos. 235 et 237, Rue St. Paul, près la 13^e déc—80 am k
Place Jacques-Cartier

Biscuits! Sucreries!!
LES FÊTES APPROCHENT.
G. MOCHRIE, 106, Rue Notre-Dame, a en disposition de riches Bâtes de Bonbons, Cornes d'Abondance et Biscuits avec ornements en sucre, Pains dits Plum, Sponge, Pound, Sultana, Scotch, Buns, Short, tous de la meilleure qualité.
Il peut fournir aux personnes des Biscuits pour Noces, ornés à volonté, de la Crème Italienne et d'autres Pyramides et Plats.
26 déc. 90—m k
CHS. GLACKMEYER, Grieffer de la Cité.
Bureau du Grieffer de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montreal, 27 Décembre 1866, ds 92

Aux Capitalistes.
Une Maison Manufacturière désire trouver un CAPITALISTE qui voudrait ériger une Bâtisse, convenable pour ses affaires, qu'elle louerait pour plusieurs années.
S'adresser par lettre au BUSINESS STAND, Bureau du Montreal Herald.
18 déc. 95
DUBANEL & DROLET, AVOCATS,
Bureau 1, No. 25, Rue St. Vincent, Montreal.
JOSEPH DUBANEL, DUBANEL & DROLET.
M. Drolet suitra les cours de St. Jean.
29 sept. 13 am

COMPAGNIE
Vapeurs Oceaniques de Montreal
Sous contrat avec le gouvernement canadien pour le transport des Mails du Canada et des Etats-Unis.

1866-67. 1866-67.
ARRANGEMENTS D'HIVER.
Les passagers sont dirigés pour Londonderry et Liverpool.
Les Ellets de retour, sont accordés à des prix réduits.
La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de première classe à plein poids, construits à Clyde. Steamers en fait à double étage.
Morsvian..... 2650 tons. Capt. Aiton
Austrian..... 2700 " " en construction
Nectarian..... 2700 " " do
Hibernian..... 2431 " " Lt. Dutton, R.N.R.
Belgian..... 2400 " " Capt. Brown
Parosian..... 2600 " " Capt. Is. Iannine
North-Scotian..... 2300 " " Capt. Wylie
North-American..... 1780 " " Capt. Kerr
Danacrus..... 1600 " " Capt. Watt
(Partant des Malls du Canada et des E-U.)
(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de PORTLAND tous les SAMEDIS, arrêtant à Looch Foyle pour croquer à bord et mettre à terre les Malls et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)
Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants:
St. David..... 1650 tons. Capt. Aird
St. Andrew..... 1432 " " Capt. Scott
St. George..... 1468 " " Lt. Smith, R.N.R.
St. Patrick..... 1207 " " Capt. Trocks
Voyageant entre le Clyde, Québec et Montreal (touchant à Kingston, Dublin, pour prendre les passagers) à des intervalles réguliers durant la saison navigable de l'hiver.
Les steamers de la Ligue de la Malle partent de Portland comme suit:
Prix du passage de Montreal à Londonderry ou Liverpool..... \$16 et \$30 (Suivant les accommodations.)
ENTREPOT..... \$30.50
Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.
Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.
Pour fret et autres particularités, s'adresser à
H. A. A. ALLAN,
Coin des rues Youville et de la Commune
Ou à la Station du Chemin de Fer le Grand, 71 Tronc, PORTLAND.

EMPRUNT DU PAPE
Les BONS de cet emprunt sont livrés par le soussigné en échange des RMOUS: on peut encore y souscrire et obtenir même des BONS de 125 fr. en \$16.50.
ALFRED LAROQUE.
Montréal, 13 nov. 1866—56 e

LAND O'CAKES
An' Paris baked w' butter fou' Oramp
Aujourd'hui.
ETABLIS EN 1842
CHAS. ALEXANDER
Annonce respectueusement qu'il a un bon approvisionnement de
BISCUITS DE TOUT GENRES
Convenables pour la saison des Fêtes, tels que
Baba Eossals, Short Bread,
A LA REINE,
AUX PRUNES, RAISIN,
RAISIN DE CORINTHE, CITRON ET BISCUITS POUR DAME.
Biscuits à Thé et de toute sorte.
—AUSI—
BISCUITS A LA GLACE ET ORNES
Le DÉPARTEMENT DES SECURITES renferme un assortiment considérable de toutes les Douceurs dans la lique.
BONS-BONS FRANCAIS
CHOCOLAT,
PASTILLES A LA CREME & CARAMELS
BOITES DE FANTAISIE.
De Manufacture Française, Anglaise et Allemande.
CORNES D'ABONDANCE
A des prix qui conviennent à tous.
Les Ordres par Familles sont promptement Exécutés
Les Personnes qui veulent Diner et Souper seront servis comm' d'ordinaire avec la plus grande attention.
Charles Alexander,
301 Rue Notre-Dame.
20 déc. 86

CORPORATION DE MONTREAL.
LISTES DES VOTEURS
AUX
Elections Municipales et Parlementaires.
AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ que les LISTES DES VOTEURS aux Elections Municipales et Parlementaires pour les différents Quartiers de la Cité de Montreal, faites par les Cotiseurs d'après la Loi, ont été livrées au soussigné; et que les dites Listes des Votants seront exposées au HÔTEL-DE-VILLE, pour l'examen de toutes personnes y concernées, à des heures convenables, savoir: depuis DIX heures A. M. jusqu'à QUATRE heures P. M., depuis le PREMIER jusqu'au QUINZE JANVIER prochain; et toute personne qui demandera à être ajoutée aux dites Listes des Votants, ou tout à l'heure qui désirera en faire rayé aucun nom, fera cette demande PAR ÉCRIT et signée de SON NOM, mentionnant le quartier auquel il appartient, et il la fera livrer au soussigné le ou avant le QUINZIÈME JOUR de JANVIER prochain.
AVIS PUBLIC est aussi par le présent donné que sous l'Acte 23 V. c. chap. 72, le droit de voter aux Elections de Maire et de Conseillers dans cette Cité, a été étendu aux personnes résidant hors des limites de la Cité et qui possèdent des maisons de résidence dans les dites limites; et dans les cas de doutes personnes il est de plus pourvu par la CINQUIÈME Section du dit Acte, comme suit, savoir: "chacun électeur ayant le droit de voter dans un Quartier, sera considéré comme tel dans ce Quartier, et chaque électeur ayant le droit de voter dans plus d'un Quartier, et résidant en dehors des limites de la Cité, dans un ou plusieurs autres Quartiers, sera considéré comme tel dans le Quartier où il réside, à moins qu'il n'ait déclaré, dans un acte écrit, qu'il réside dans un autre Quartier, et le droit de voter dans l'un et l'autre Quartier pour les Conseillers."
(Par ordre.)
CHS. GLACKMEYER, Grieffer de la Cité.
Bureau du Grieffer de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montreal, 27 Décembre 1866, ds 92

ARGENT À EMPRUNTER.
LE Soussigné désire faire un emprunt de \$5,000, afin de liquider les affaires de la succession de feu P. Malot, éc. de Beauvil, offre des premières hypothèques sur des propriétés de valeur, des créances hypothécaires à courte échéance, et 8 par cent d'intérêt payable tous les six mois. On accordera d'importants gages montants qui ne seront pas au-dessus de \$500.
J. E. BROUSSAULT,
No. 55, Palais de St. Jacques, 13 sept. 30 sep

COMPAGNIE D'ASSURANCE
"UNION COMMERCIALE"
BUREAU PRINCIPAL:
19, Cornhill, Londres, Angleterre.
CAPITAL, \$1,500,000. PLACEMENT, \$2,000,000
DÉPARTEMENT CONTRE LE FEU.—Le trait distinctif de cette Compagnie est l'introduction d'un arrangement équitable des prix, proportionnés à chaque risque encouru.
DÉPARTEMENT SUR LA VIE.—Pour les avantages immenses offerts par cette Compagnie, voyez le Prospectus et la Circulaire—80 par cent de profit divisés entre les possesseurs de Police.—Economie de la direction garantie par une classe dans l'acte d'association.
MORLAND, WATSON et Cie., Agents généraux pour le Canada.
FRED. COLE, Secrétaire.
Bureau, 385 et 387, Rue St. Paul, Montreal.
Surreville—H. MUNRO, Montreal
Inspecteur des Agences—T. C. LEVINGSTON, P. L. S.
G. O. LORNE et ANT. TELLIER, ont été nommés Agents-assistants pour prendre des Assurances pour la Cité de Montreal et ses environs.
13 sept. 30 sep

CADEAUX POUR LES FÊTES
MAGASIN DE CONFISERIES,
517—Rue Craig—517
PRÈS LA RUE ST. LAURENT.
Le soussigné, reconnaissant de l'encouragement que le public a bien voulu lui donner depuis qu'il a ouvert un magasin de confiseries à l'adresse ci-dessus, vient de recevoir pour la satisfaction de ses nombreux pratiques une foule de NOUVEAUX ARTICLES à l'occasion des Fêtes de Noël et du Jour de l'AN. Outre ce qu'il possède déjà, on trouvera toutes sortes de Boîtes à Bonbons, Cornets, etc., pour cadeaux, à des prix très-modérés, ainsi que Bonbons, Pâte de Frait, Pain d'Épice et une grande quantité d'autres articles de choix de tous les goûts.
FREDERIC CROSTPIAN, Ex-cuisinier du St. James Club.
18 déc—84

PRESENTS POUR LES FÊTES!
J. ANDREW GRAHAM
A récemment reçu un assortiment considérable de
MARCHANDISES,
Convenables pour les
Présents de Noël,
ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES, de reliures différentes.
LIVRES, spécialement pour des Présents.
LIVRES D'IMAGES, Papiers pour écrire, Boîtes à Ouvrages, Boîtes d'Aquarelles, Papiers, etc.
PAPETERIE DE GOUT de toutes descriptions.
Le tout offert maintenant à des
Prix de beaucoup plus bas qu'à l'ordinaire.
ENTREPOT DE PAPETERIE,
CATHEDRAL BLOCK,
279, Rue Notre-Dame.
13 déc. 84

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

Argent à Prêter
Es somme de 1,500 piastres sur hypothèque ou sur billes.
S'adresser à
A. A. SEERS, Notaire,
No. 13, Petite Rue St. Jacques.
19 déc—88 m k
C. V. O. DE MONTREAL.
Avis aux Importateurs.
Les Vaisseaux de la Compagnie V. O. M., LIGNE DE GLASGOW, doivent partir de la CLYDE pour PORTLAND comme suit:
1867
ST. GEORGE, Capt. Smith, Mercredi 23 Janv.
ST. ANDREW, Capt. Scott, " 6 Fév.
ST. DAVID, Capt. Aird, " 20 Fév.
Pour le prix du Fret et du Passage ou autre information, s'adresser à
HUGH & ANDREW ALLAN, Agents
70

A VENDRE
500 caisses de Cognac de Geo. Sayer & Cie vieux de 2 ans
100 do do do vieux de 3 ans
100 do do do vieux de 4 ans
10 do do do vieux de 6 ans
70 do Ch. Coran & Cie
20 tonnes Geo. Sayer & Cie, 1865
10 do do do 1854 do
40 octaves do do
Qrt-caques et octaves de 1863, 1862, 1861, 1860, 1858, 1856 et 1848
Sherry Amontillado, 1847—Bedell, Prior & Cie
Sherry Doré de Duff, Gordon & Cie, en Octaves
Sherry Pale do do do qrt-caq
Esp-de-Vie Harp Amontillado, en octaves
Chateau Rouge do do
Blanc do do
Port, supérieur, 1847—Bedell, Prior & Cie.
do, do, do.
Jules Goussier,
33, Rue St. Paul, Paris.
Importateur Général.
10 juillet—253

Lalonde & Demers,
MARCHEANDS-TAILLEURS,
No. 209.
RUE MCGILL.
Les soussignés ont constamment en magasin Draps, Tricots, Bonnets et toutes autres Marchandises d'États, etc.
M. ANDRÉ LARUE est attaché à cet établissement comme Coupeur.
2 sept—30 sep

Présents pour les Fêtes!
GAZ! GAZ!!
C. HEARN,
OPTICIEN,
242—Rue Notre-Dame—242
Attire l'attention du public sur son assortiment considérable de
LANTERNES MAGIQUES ET VUES,
MICROSCOPES ET TELESCOPES,
STEREOSCOPES ET VUES,
LETTRES D'OPERA ET DE MARINE,
etc., etc., etc.
Lanternes et Lorgnettes en or, en argent et en acier, avec verre de plus pur cristal du Brésil ou avec lentille du meilleur cristal, assortis pour les différents défauts de la vue. Lanternes et Vues complètes, \$2.50. Venez et demandez la liste des prix. Lanternes et Vues locales pour les soies 88—m k

PENDANT QUELQUES JOURS
LE PUBLIC POURRA VOIR
LES
PHOTOGRAPHIES
DE
W. NOTMAN
ORNIÈRE
Pour l'exposition de Paris.
Il est invité à le faire.
MINIATURES SUR PORCELAINE
W. NOTMAN
A DE
NOUVEAUX SPECIMENS À MONTRER AU PUBLIC
Rien ne peut surpasser la délicatesse de fini que ce procédé peut donner.
Il produit en même temps la force et la vigueur 19 a k
MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

GAZ! GAZ!!
AVIS.
Nous attirons l'attention des consommateurs de Gaz sur l'instrument dit WOODWARD'S PATENT GAZ CARBONIZER, comme étant sous tous les rapports digne d'être adopté par tous ceux qui désirent doubler la puissance d'éclairage et économiser plus de moitié par cet acte. Cette invention a subi les épreuves les plus avancées possibles, pendant l'année dernière. Au moyen de cet appareil le Gaz se liquéfie, ce qui, en même temps, fait plus que doubler la puissance d'éclairage. Il est placé près du mètre et demande peu de soin, et il n'empêche pas de fonctionner les appareils à gaz ordinaires. L'utilité et l'économie de cette invention a été établie au-delà de tout doute possible, et le public s'en procure rapidement, vu qu'il n'existe aux résidences privées ou boutiques, aux édifices publics ou aux nombreuses places où les braves arts sont exposés.
Nous avons plusieurs témoignages, et pouvons donner des références à tous ceux qui peuvent avoir le moindre doute.
Voici les noms de quelques messieurs qui se servent de cet appareil:
G. P. Girdwood, M. D., A. Fleck, Vulcan Iron Works
M. R. C. S. L., W. D. McLeaven, Rev. Low & Chamberlain, *Gazette d'Éd.*
G. E. Fenwick, M. D., R. H. Hensley & Co., Jewellers
un des gouverneurs du Collège des Médecins et des Chirurgiens de l'Éd.
R. W. Campbell, M. D., L. D. Vany, Ec. R. S. B. Schmidt, M. D. A. W. Ogilvie, Ec. Thos. Workman, Ec. Andrew Wilson, Ec. John Love, Ec. W. Walker, Ec. F. Kay, Ec. J. W. Notman, Sec. C. T. Patgrave, Ec. J. W. Hilton. E. Hilton, Ec. R. Rogers, Ec. Marchand Tailleur.

PHOTOGRAPHIES
W. NOTMAN
ORNIÈRE
Pour l'exposition de Paris.
Il est invité à le faire.
MINIATURES SUR PORCELAINE
W. NOTMAN
A DE
NOUVEAUX SPECIMENS À MONTRER AU PUBLIC
Rien ne peut surpasser la délicatesse de fini que ce procédé peut donner.
Il produit en même temps la force et la vigueur 19 a k
MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

MAISON
ST. JEAN & LESIEUR.
GRAND ÉTABLISSEMENT
DE
Marchandises Seches
RUE NOTRE-DAME,
ENSEIGNE DES
DEUX PAVILLONS VERTS,
Quelques portes plus haut que son ancien Magasin.
Les soussignés informant leurs nombreux amis et le public, tant de la ville que de la campagne, qu'ils viennent d'ouvrir un nouvel établissement à l'adresse ci-dessus, après avoir fait l'acquisition de plusieurs FONDS DE MAGASINS à des prix très-avantageux. Ils ont l'honneur de tous ceux qui visiteront cette maison. Les commandes seront promptement exécutées, sous la surveillance d'ouvriers habiles.
Les affaires de M. ROMAIN ST. JEAN seront réglées par cette maison.
St. Jean & Lesieur,
RUE NOTRE-DAME,
Enseigne des deux Pavillons Verts.
20 nov—81

GAZ! GAZ!!
AVIS.
Nous attirons l'attention des consommateurs de Gaz sur l'instrument dit WOODWARD'S PATENT GAZ CARBONIZER, comme étant sous tous les rapports digne d'être adopté par tous ceux qui désirent doubler la puissance d'éclairage et économiser plus de moitié par cet acte. Cette invention a subi les épreuves les plus avancées possibles, pendant l'année dernière. Au moyen de cet appareil le Gaz se liquéfie, ce qui, en même temps, fait plus que doubler la puissance d'éclairage. Il est placé près du mètre et demande peu de soin, et il n'empêche pas de fonctionner les appareils à gaz ordinaires. L'utilité et l'économie de cette invention a été établie au-delà de tout doute possible, et le public s'en procure rapidement, vu qu'il n'existe aux résidences privées ou boutiques, aux édifices publics ou aux nombreuses places où les braves arts sont exposés.
Nous avons plusieurs témoignages, et pouvons donner des références à tous ceux qui peuvent avoir le moindre doute.
Voici les noms de quelques messieurs qui se servent de cet appareil:
G. P. Girdwood, M. D., A. Fleck, Vulcan Iron Works
M. R. C. S. L., W. D. McLeaven, Rev. Low & Chamberlain, *Gazette d'Éd.*
G. E. Fenwick, M. D., R. H. Hensley & Co., Jewellers
un des gouverneurs du Collège des Médecins et des Chirurgiens de l'Éd.
R. W. Campbell, M. D., L. D. Vany, Ec. R. S. B. Schmidt, M. D. A. W. Ogilvie, Ec. Thos. Workman, Ec. Andrew Wilson, Ec. John Love, Ec. W. Walker, Ec. F. Kay, Ec. J. W. Notman, Sec. C. T. Patgrave, Ec. J. W. Hilton. E. Hilton, Ec. R. Rogers, Ec. Marchand Tailleur.

GAZ! GAZ!!
AVIS.
Nous attirons l'attention des consommateurs de Gaz sur l'instrument dit WOODWARD'S PATENT GAZ CARBONIZER, comme étant sous tous les rapports digne d'être adopté par tous ceux qui désirent doubler la puissance d'éclairage et économiser plus de moitié par cet acte. Cette invention a subi les épreuves les plus avancées possibles, pendant l'année dernière. Au moyen de cet appareil le Gaz se liquéfie, ce qui, en même temps, fait plus que doubler la puissance d'éclairage. Il est placé près du mètre et demande peu de soin, et il n'empêche pas de fonctionner les appareils à gaz ordinaires. L'utilité et l'économie de cette invention a été établie au-delà de tout doute possible, et le public s'en procure rapidement, vu qu'il n'existe aux résidences privées ou boutiques, aux édifices publics ou aux nombreuses places où les braves arts sont exposés.
Nous avons plusieurs témoignages, et pouvons donner des références à tous ceux qui peuvent avoir le moindre doute.
Voici les noms de quelques messieurs qui se servent de cet appareil:
G. P. Girdwood, M. D., A. Fleck, Vulcan Iron Works
M. R. C. S. L., W. D. McLeaven, Rev. Low & Chamberlain, *Gazette d'Éd.*
G. E. Fenwick, M. D., R. H. Hensley & Co., Jewellers
un des gouver

LA MINERVE.

MERCREDI MATIN, 2 JANVIER 1867.

Dépêches Spéciales

A LA MINERVE

Toronto, 31 décembre.

Un accident qui a eu lieu samedi, sur le chemin de fer de Grand Central, à Toronto, plusieurs personnes ont été blessées.

M. Blackwood a été honorablement acquitté par le jury sur l'accusation d'avoir participé à l'incendie de la maison de M. Harris.

A l'heure où nous publions ces lignes, un grand événement vient de se passer dans le monde.

C'est toujours un grand fait, que le renouvellement d'une année, et un journal serait bien mal reçu de ses lecteurs, s'il ne l'exprimait avec toute la solennité possible.

Les lecteurs ont ce droit, ou du moins ils le croient; et ils se penseraient vains si on leur refusait un article sur le Jour de l'An.

Un article sur le Jour de l'An, si on voulait faire passer cette réclamation au creuset d'une discussion sérieuse, il y aurait beaucoup à dire, et un grand nombre de plus exigeants se trouveraient un peu étonnés.

Le lecteur de journal, le bénévole lecteur comme disaient les anciens, exist-il encore? Combien pourrait-on en trouver qui auraient droit à ce titre?

Aujourd'hui chaque abonné a sa spécialité dans la lecture du journal. Les uns parcourent à la hâte les annonces, afin d'y chercher quelques nouvelles spéculations.

Pour ceux-là, le rédacteur reste étranger, et nous ne leur devons rien.

D'autres ont une passion pour les dépêches télégraphiques. Ils les dévorent du commencement à la fin; et leur cœur serait grand, si un oubli de l'électricité nous laissait à l'écart, en annonçant aux autres qu'un homme, que personne ne connaît, a été bruyé par un train lancé à toute vapeur, à mille lieues d'ici.

Si ceux-là veulent avoir des nouvelles, qu'ils aillent en demander à l'opérateur du télégraphe. Pour nous le fil qui porte la pensée peut nous compter au nombre de ses ennemis les plus sinistres, et nous ne voulons rien avoir de commun avec lui—excepté que l'intérêt et la curiosité de nos lecteurs le demandent.

En Amérique, la curiosité du lecteur est poussée jusqu'aux extrêmes limites de l'impossible. Les journaux en sont bien un peu cause. Cette malheureuse passion de vouloir toujours surpasser son voisin a créé des prodiges absurdes de célérité. On a déjà supprimé la poste, bientôt on supprimera peut-être—comme au Canada—le bureau de rédaction.

On enverra tous les collaborateurs dans les cent parties du monde, et le télégraphe transmettra leurs renseignements.

Alors la carrière sera morte, la chronique sera enterrée; les tirades longues et délayées qui font la fortune de l'écrivain épuisé de finir la colonne tout en gardant assez de renseignements pour l'article du lendemain, l'antécédente joyeuse, l'épique intéressant et amusant, tout cela sera supprimé. Si encore la polémique pouvait aussi disparaître! mais non; ou s'ingénierait par le télégraphe s'il le faut.

La dépêche télégraphique, c'est le fait seul, dénué de tout ornement, de toute appréciation, souvent de tout moyen d'appréciation. En effet, si, en attendant que la dépêche, du fond de son cabinet, veuille faire de la théorie et broder le contenu de la dépêche, il lui arrive, neuf fois sur dix, d'être tombé dans la plus profonde erreur. Il aura pris le Piste pour un homme, ou la nouvelle télégraphique pour une vérité, ce qui est encore pire.

La seule ressource qui lui reste, c'est une rectification, au bout de deux semaines. Cela ne sert à rien; les événements et les nouvelles vont leur train, pour qu'il soit possible de revenir sur ce qui est passé.

Il faut que le lecteur reste dans son erreur, et c'est pénible pour le journaliste qui lui porte intérêt et qui a la conscience de sa mission.

Voilà pourquoi nous abandonnons le télégraphe; il ne se contait pas de transmettre l'erreur, il empêchait encore la vérité de se faire jour.

Voilà aussi pourquoi nous n'aimons pas ceux qui ont trop grande confiance dans le télégraphe. Les ans de nos ennemis ne sauraient être nos amis.

Il y a bien d'autres classes d'abonnés. Par exemple les hommes d'affaires, qui ne pourraient d'abord s'en passer, et qui ne se contentent pas de s'en passer, mais qui en font leur affaire. Ceux qui ont des idées et de l'intérêt à donner à ce genre d'écrits doivent leurs sympathies à d'autres qu'à nous. Et nous en faisons tout. Pourquoi pas?

Pour les mariages, baptêmes et sépultures, nous n'avons jamais pris part, ni directement ni indirectement. Nous ne sommes pas père de famille, ni marié, ni inconnu.

Voilà donc autant d'abonnés qui regardent le rédacteur d'un journal tout au plus comme une utilité de quatrième ordre. On le tolère seulement pour la mise en scène.

Et l'on voudrait qu'après cela, nous nous offrions une pleine et entière reconnaissance pour offrir nos très-humbles hommages et nos souhaits les plus distingués, à ceux qui passent l'année sans seulement songer à nous, sans seulement éprouver un sentiment de reconnaissance pour notre rude labeur?

Nous avons, nous aussi, notre fierté, et pour cela, nous restons à la maison. Si l'on attendait des démonstrations pleines de zèle et de dévouement, on éprouverait une plus profonde des déceptions.

Cependant, si le lecteur de journal est rare, il n'est pas devenu tout à fait inconnu. Il se fait l'ami du journal qui prend un intérêt sérieux à son progrès, à ses luttes, à ses difficultés. Il suit pas à pas, numéro par numéro, les améliorations introduites, les obstacles surmontés, les succès remportés. Il partage tous les sentiments du rédacteur; et se réjouit de ses victoires, et il s'attriste de ses douleurs et de ses misères. Pour ce lui-là, nous avons la plus profonde sympathie et la plus sincère reconnaissance. C'est lui qui nous soutient dans notre tâche, qui nous encourage dans nos succès, qui nous aide à supporter les malheurs inhérents à notre position.

Voilà le lecteur que nous aimons, que nous remercions, que nous voudrions voir récompensé par une avalanche de biens, de joies, de prospérités.

Il y a encore le lecteur ami du rédacteur, qui lit son article par amitié pour lui. Il diffère de l'ami du journal en ce que celui-ci est avant tout un ami du journal, un ami professionnel.

Mais chez l'ami personnel, l'amitié a précédé la lecture. Voilà, par exemple, un témoignage de dévouement comme il s'en rencontre peu. On disait autrefois: ami jusqu'à la mort. Après cela, on croyait n'avoir plus rien à ajouter. Maintenant on devrait dire: ami jusqu'à la lecture. Quand un homme s'est résigné à passer dix minutes chaque jour, à parcourir une page de journal, parce que cette page est l'œuvre d'un homme que l'on connaît, que l'on estime, qui nous inspire un intérêt sympathique, il a la coupe du dévouement jusqu'à la dernière goutte.

A ceux-là nous n'offrons pas nos remerciements par la voie du journal. L'amitié vraie, sincère, ne gagne pas à être étalée devant le public. Nos amis savent que nous apprécions leur amitié comme elle mérite de l'être.

Le journal s'est transformé avec les habitudes, avec les opinions et les tendances du monde. Le lecteur a subi les mêmes influences. S'il croit et agit vigoureux, tant mieux pour lui.

Nous pourrions, comme beaucoup que nous connaissons, faire, officiellement, nos souhaits de bonne année. Ce serait une manière de copier dans le journal, les "visites du jour de l'An", dans lesquelles on parle de la pluie et du beau temps. Mais à quel rôle servirait-il? A parler sérieusement, nous ne pensons que sur ce sujet, les actes valent mieux que les discours.

Nous laissons à juger, dans le cours de l'année, si nous ne méritons pas l'encouragement qu'on veut bien nous accorder.

D'ailleurs, à chacun de nos abonnés, nous en voyons notre carte. N'est-ce pas très à la mode?

Le Conseil Exécutif a siégé hier, au St. Lawrence Hall, en présence de son Excellence l'Administrateur du gouvernement Arthur John McLean. Étaient présents: sir Narcisse Bellefleur, l'hon. M. McGee et l'hon. M. Cocksburn.

L'hon. M. Chapais et l'hon. M. Campbell doivent arriver ce matin.

Le Conseil doit s'occuper pendant quelques jours à Montréal.

Nous apprenons que la place de Député Assis-tant Adjoint Général, que vient de refuser M. le Major de Montebello, va être donnée au Major de Bellefeuille.

Le notaire Lt.-Col. Browne est arrivé ici dimanche matin, sous la garde du chef de la police riveraine McLaughlin. Lundi matin, il a été traduit devant son Honneur le juge Coadour, et il a remis entre les mains du grand criminel, qui avait en sa possession un mandat d'arrestation contre le prisonnier depuis plusieurs mois. Le grand criminel l'a traduit devant son Honneur le juge Mondelet, qui l'a envoyé en prison en attendant son procès qui aura lieu au prochain terme de la cour criminelle.

Il y aura un grand concert chez les RR. PP. Jésuites, le 8 de janvier courant, en faveur de la Congrégation St. Michel, de cette ville, afin de lui servir à décorer la nouvelle chapelle qui sera destinée à son usage; et la Congrégation de Notre-Dame doit s'unir dans le même temple, il est à espérer que les congrégations de Notre-Dame feront des efforts pour assister à ce concert, où il y aura de la bonne musique, de la danse, de la lecture de romans, de réciter: ce sera une œuvre de charité et un joyeux amusement.

Vous venez un air mélancolique et distrait. C'est pas chic. Les hommes se disent: "ce jeune homme est bien pensif; il a peut-être un fiancé sur le bord de l'épave." Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais les dames murmurent: "Est-il bête, ce jeune homme qui se laisse aller à de telles réflexions, sans même se donner de la peine de réfléchir?"

Les réflexions de ces bonnes gens du sexe fort ne tirent point à conséquence. Ce n'est pas pour eux que vous posez.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—irritée par l'âge—de voir le nombre de ses collègues qui se changent d'un jour en d'un autre, elle se consola dans la pitié.

Mais dégoûtée par l'armée—ir

